

Évaluation du programme décennal de l'éducation et de la formation 2000-2011

Abdoulaye Diagne, Dakar, Ministère de l'Éducation DPRE-CRES, 2012, 226 pages

Cette note de lecture porte sur un rapport consacré à l'évaluation d'une réforme du système éducatif sénégalais, après 10 ans de mise en application. Pour rappel, le Programme Décennal de l'Éducation et de la formation (PDEF) a été conçu dans le cadre spécial de l'initiative des Nations- Unies qui procède de la volonté de venir en aide aux États africains, dans les secteurs aussi importants pour le développement que l'éducation, la santé, l'aménagement du territoire, etc. Cette réforme, planifiée sur 10ans, constitue une série de réponses aux problèmes du système scolaire liés à l'accès, à la qualité de l'éducation et de la formation et à la gestion. Le PDEF devient l'instrument de réalisation, le cadre de mise en cohérence de la politique désormais mise en application, dans le secteur. C'est une réforme en « rupture avec une logique de projets grandioses à effets mineurs, pour se conformer à des programmes susceptibles d'augmenter significativement les performances du système ». Les composantes de cette réforme sont :

- L'élargissement de l'accès à l'éducation et à la formation ;
- L'amélioration de la qualité et de l'efficacité éducative à tous les niveaux ;
- La création des conditions pour une coordination efficiente des politiques, plans et programmes d'éducation, leur rationalisation, leur mobilisation et l'utilisation des ressources disponibles.

En huit chapitres, le rapport expose les principaux résultats de l'évaluation de 10 ans de mise en œuvre de cette réforme. Les thèmes développés sont axés sur les performances du système, les processus, l'efficacité du programme, ainsi que sa pertinence et sa soutenabilité, les

forces, les faiblesses, les leçons apprises et enfin les recommandations.

Au premier chapitre consacré à la performance du secteur, l'auteur expose les divers indicateurs utilisés, pour évaluer les progressions des programmes de scolarisation dans les cycles d'enseignement. Il use de comparaisons internationales pour mieux apprécier les efforts du Sénégal en matière de scolarisation.

Concernant le sous- secteur de la petite enfance qui nous intéresse, le rapport constate une progression remarquable des effectifs. Le document mentionne une progression rapide des effectifs du préscolaire, liée à la mise en œuvre d'initiatives variées, au moment où le primaire connaît un recul assez net entre 2000 et 2011. En effet, le sous - secteur de la Petite enfance, en général, a connu un taux global de recrutement accéléré, pendant cette décennie, passant de 4,1% à 18,3%, affirmant ainsi un dynamisme nouveau. Mais la distribution de l'offre dans l'espace national doit être vigoureusement corrélée à la prise en compte du genre et du handicap dans les prévisions des gestionnaires de l'école. Ceux-ci reconnaissent à l'enseignement préscolaire un service de qualité, mais ils ne renseignent pas de façon précise sur l'équité dans ce palier de l'éducation.

Le deuxième chapitre s'intéresse aux processus ayant permis l'atteinte de résultats sensibles à travers les trois volets que sont l'accès, la qualité et la gestion.

Le troisième chapitre fait l'économie des résultats financiers. Grâce à une évolution d'indicateurs macro (PIB), le Sénégal a pu améliorer sa capacité de mobilisation des ressources en faveur de son secteur éducatif. Mais ces efforts soutenus de l'Etat, des collectivités locales et des ménages demeurent insuffisants pour desserrer les contraintes et contribuer à la mobilisation des ressources financières, nécessaires à la réalisation des objectifs du programme. La Petite Enfance figure parmi les secteurs ayant reçu moins de ressources que prévus.

Quant à l'efficacité du système, dont il est question dans le quatrième chapitre, le Sénégal connaît un rendement relatif du point de vue macro ; car malgré une augmentation progressive de l'espérance de vie scolaire les dépenses publiques sont en hausse, plus que proportionnellement.

Au cinquième chapitre, on reconnaît la pertinence du programme, car les choix stratégiques du PDEF sont en cohérence avec les enjeux sociaux, l'économie du pays et les priorités définies par la communauté internationale en matière d'éducation, au cours de la décennie 2000 (objectifs 2 et 3 du millénaire).

Le chapitre 6 consacré à la soutenabilité du programme admet une amélioration sans conteste des capacités techniques des services, tant au niveau central qu'au niveau déconcentré, liée à sa mise en œuvre. Néanmoins un problème demeure, c'est celui du maintien des personnels formés.

Le chapitre 7 établit un bilan des forces et faiblesses du PDEF. Une dualité de l'approche (sectorielle et participative), l'aménagement d'un espace de dialogue, l'émergence d'une culture de la responsabilité, la mobilisation d'importantes ressources, l'accroissement de l'accès dans tous les cycles sont à mettre au compte des réussites du PDEF. Par contre, la faible qualité de l'enseignement, le déficit important en infrastructures, l'absence d'une politique en réponse aux besoins spécifiques et le bas niveau d'efficacité sont dénoncés comme faiblesses.

Dans son dernier chapitre, le rapport énonce une série de recommandations dont les plus importantes nous semblent être : l'élaboration d'un nouveau programme d'éducation et de la formation, qui reconduit les mêmes approches avec l'aménagement d'une quatrième phase pour l'atteinte des OMD, la formation et la prise en compte de l'environnement.

Les aspects retenus dans ce rapport, sont d'avantage de l'ordre du constat et les processus prévus, pour promouvoir la qualité, ne font pas l'objet d'une description et d'une évaluation précise rapportées aux curricula, aux manuels scolaires ou au temps d'apprentissage.

Il apparait nettement que l'enseignement primaire public fait l'objet d'une attention particulière, tant en ce qui concerne l'accès que la gestion, contrairement au secteur de la Petite enfance où l'on met en avant l'implication communautaire et la diversification de l'offre d'éducation.

On peut observer à travers ce rapport, sur un plan global, un manque de visibilité stratégique de la petite enfance, dans les systèmes éducatifs africains.